



COMPTES ET BILAN 2012

Complément au rapport d'activité 2012

En bref:

Les comptes 2012 sont équilibrés. Alors que les années 2010 et 2011 ont été troublées au niveau des finances (baisse massive de la contribution ecclésiastique des personnes morales et effets de la crise économique) et ont nécessité la mise sur pied de mesures induisant une forte diminution des charges et des augmentations de recettes, l'année 2012 s'est avérée stable et a pu bénéficier des efforts fournis.

Ont également contribué au résultat équilibré des dons importants, les premiers effets de la stratégie immobilière, et une gestion stricte des dépenses par le Conseil synodal.

RÉSULTAT RÉSUMÉ PAR DÉPARTEMENT	2
1. CAISSE CENTRALE	3
1.1. INTRODUCTION	3
1.2. COMPTES ET BILAN DE L'EXERCICE 2012 AVEC NOTES A L'APPUI	4
1.2.1. Recettes	4
1.2.2. Dépenses	5
Synode	5
Conseil synodal / Secrétariat	6
Extérieur	6
Intérieur	9
Diaconie et entraide	9
Services cantonaux	10
Information et communication	12
Finances et Administration	13
Exploitation immobilière	14
1.2.3. Bilan au 31.12.2012	15
1.3. RAPPORT DES VERIFICATEURS DES COMPTES	19
2. TERRE NOUVELLE	20
2.1. CIBLES ET DONNS	20
2.2. Fonds "1% Aide au tiers-monde"	20
2.3. Fonds d'action d'évangélisation neuchâteloise	20
3. RENSEIGNEMENTS STATISTIQUES	21

RÉSULTAT RÉSUMÉ PAR DÉPARTEMENT

	Comptes 2011		Comptes 2012		Budget 2012		Par rapport au:		Par rapport au:	
	Charges	Ressources	Charges	Ressources	Charges	Ressources	Comptes 2011		Budget 2012	
Contribution ecclésiastique		6'147'481.00		6'092'549.00		6'000'000.00				
Part subside const. / subv. Etat		828'903.00		828'903.00		835'500.00				
Prestation communes urbaines		5'750.00		5'750.00		5'800.00				
Intérêts		22'600.00		27'112.00		15'000.00				
Semaine d'offrande		68'974.00		11'645.00		10'000.00				
Dons et legs		630'998.00		1'053'583.00		220'000.00				
Attributions de dons	365'000.00		643'650.00							
RECETTES		7'339'706.00		7'375'892.00		7'086'300.00	36'186	0.49%	289'600	4.09%
SYNODE	70'135.00		62'158.00		176'500.00		-8'000	-11.37%	-114'300	-64.78%
CONSEIL SYNODAL	677'251.00	12'000.00	697'002.00		714'800.00		19'800	2.92%	-17'800	-2.49%
EXTERIEUR	148'879.00	137'070.00	100'068.00	64'620.00	100'000.00	67'000.00	-48'800	-32.79%	100	0.07%
INTERIEUR	4'208'120.00	98'820.00	4'161'655.00	79'340.00	4'370'700.00	86'000.00	-46'500	-1.10%	-209'000	-4.78%
DIACONIE ET ENTRAIDE	277'199.00	120'000.00	366'594.00	120'000.00	367'500.00	120'000.00	89'400	32.25%	-900	-0.25%
SERVICES CANTONAUX	1'637'534.00	371'995.00	1'773'058.00	381'304.00	1'766'700.00	382'200.00	135'500	8.28%	6'400	0.36%
INFORMATION COMMUNICATION	504'990.00		528'464.00		544'100.00		23'500	4.65%	-15'600	-2.87%
FINANCES ET ADMINISTRATION	669'058.00	183'075.00	588'320.00	242'122.00	670'800.00	217'500.00	-80'700	-12.07%	-82'500	-12.30%
RECAPITULATION										
Total des recettes		8'262'666.00	8'277'319.00	8'263'278.00		7'959'000.00	610.00	0.01%	304'300	3.82%
Total des charges	8'193'166.00				8'711'100.00		84'200	1.03%	-433'800	-4.98%
Excédent de charges		-69'500.00	14'041.00			752'100.00				
Attributions										
Dissolutions						180'000.00	-	-	-	-
Résultat exploitation 1	69'500.00		-14'041.00		-572'100.00		-83'500	-120.20%	-558'100	-97.55%
EXPLOITATION IMMOBILIERE										
Total des recettes		751'261.00	813'829.00			691'500.00	62'570	8.33%	122'300	17.69%
Total des charges	876'178.00		1'384'917.00		692'300.00		508'700	58.06%	692'600	100.05%
Excédent de charges		124'917.00	571'088.00			800.00	446'170	357.17%	570'300	71286.00%
Attributions										
Dissolutions			600'000.00			200'000.00	-	-	-	-
Résultat exploitation 2	-124'917.00		28'912.00		199'200.00					
Excédent des charges à couvrir par le capital propre	-55'417.00		14'871.00		-372'900.00					

1. CAISSE CENTRALE

1.1. INTRODUCTION

Les recettes :

- La contribution ecclésiastique : cette dernière est sensiblement supérieure à la somme budgétée (soit près de 6.1 millions). Ce résultat est réjouissant et s'inscrit dans la continuité de l'année 2011. Une part substantielle de ces recettes est le fruit du travail des membres du groupe "Accompagnement des contributeurs". Depuis 2009, par le biais de plus d'un millier de contacts téléphoniques avec des Neuchâtelois(e)s tardant à payer leur contribution ecclésiastiques, ils ont soutenu les recettes de l'EREN à hauteur de plusieurs centaines de milliers de francs.
- Les legs et dons : l'EREN a bénéficié en 2012 de dons et legs pour un montant supérieur à 1 million, soit un montant largement supérieur à celui qui avait été budgété. Aux efforts fournis par le secteur Levée de fonds qui ont rencontré un certain succès, s'ajoutent deux legs importants pour un montant total supérieur à 500'000.-
- L'immobilier : Les premiers effets concrets de la mise en œuvre de la stratégie immobilière commencent à se percevoir dans les revenus locatifs. L'aboutissement de certains projets spécifiques alliés à une gestion rigoureuse du parc immobilier autorisent sur 2012 des revenus locatifs en hausse de 120'000.- fr.

Les charges :

- Les charges salariales: ces dernières représentent le poste le plus important du coût de fonctionnement de l'EREN (près de 80% des charges). Le budget est établi en tenant compte d'une occupation complète des postes des pasteurs, diacres et permanents laïques; certaines vacances de postes expliquent des charges salariales moins élevées que les montants budgétés.
- La dissolution de réserve: le budget 2012 prévoyait un certain nombre de dissolutions de réserves afin d'atteindre un équilibre financier. Les recettes réalisées en 2012 permettent de renoncer à la dissolution (partielle ou complète) d'un certain nombre de ces réserves.

Pour rappel et hors comptabilité EREN, les retraites anticipées sont financées par le Fonds de garantie. Pour 2012, le montant total des indemnités financées par le Fonds de garantie s'élève à 117'014.- francs. A titre d'information, en 2012, le Conseil du Fonds de garantie a eu à traiter une demande de ponts AVS pour l'année 2013.

Les charges brutes enregistrées sont de 9'662'235 fr. soit 258'835 fr. supérieures au budget. Par rapport aux charges brutes, les charges nettes tiennent compte des ressources qui figurent dans les comptes de charges.

Le résumé des comptes se présente comme suit :

Charges nettes	Fr.	9'062'235.33
Recettes	Fr.	9'077'106.92
Excédent des recettes	Fr.	<u>14'871.59</u>

1.2. COMPTES ET BILAN DE L'EXERCICE 2012 AVEC NOTES A L'APPUI

	Comptes 2011		Comptes 2012		Budget 2012		Par rapport au:		Par rapport au:	
	Charges	Ressources	Charges	Ressources	Charges	Ressources	Comptes 2011		Budget 2012	
Recettes										
1. Contribution ecclésiastique		6'147'480.90		6'092'548.85		6'000'000.00	-54'900	-0.89%	92'500	1.54%
2. Part du subside const. / Subvention de l'Etat		828'903.00		828'903.00		835'500.00	0	0.00%	-6'600	-0.79%
3. Prestations des Communes urbaines		5'750.00		5'750.00		5'800.00	0	0.00%	-100	-0.86%
4. Intérêts et produits des titres		22'599.80		27'112.06		15'000.00	4'500	19.97%	12'100	80.75%
5. Semaine d'offrande		68'974.00		11'645.20		10'000.00	-57'300	-83.12%	1'600	16.45%
6. a) Dons, legs		630'998.03		1'053'583.28		220'000.00	422'600	66.97%	833'600	378.90%
b) Attributions des dons	145'000.00		620'000.00		0.00		475'000	327.59%	-620'000	100.00%
c) Attributions voulues par les donateurs	220'000.00		23'650.00		0.00		196'400	-89.25%	-23'700	100.00%
Total des recettes	0.00	7'339'705.73	0.00	7'375'892.39	0.00	7'086'300.00	36'000	0.49%	289'600	4.09%

1.2.1. RECETTES

ad 1	L'Etat a encaissé, du 12 janvier 2012 au 11 janvier 2013, 5'817'455.00 fr. de contributions ecclésiastiques.	Personnes physiques	5'272'612.00 fr.	Personnes morales	544'843.00 fr.
	La Caisse centrale a reçu directement des contributions pour 275'094.00 fr.	Personnes physiques	171'947.00 fr.	Personnes morales	103'147.00 fr.
		Total personnes physiques	5'444'559.00 fr.	Total personnes morales	647'990.00 fr.

Le total de la contribution ecclésiastique comptabilisé en 2012 s'élève donc à 6'092'549.00 fr. Par rapport à l'exercice 2011 les résultats sont de quelques 72'974.00 fr. plus élevés pour les personnes physiques et de 127'905.00 fr. moins élevés pour les personnes morales, soit une baisse totale de 54'931.00 fr. Il est à rappeler qu'une part substantielle des recettes des personnes physiques est le fruit du travail bénévole des membres du groupe Accompagnement des contributeurs.

ad 5 Ce montant correspond aux versements des collectes paroissiales recueillies lors des célébrations ayant eu lieu durant la Semaine d'offrande. Compte tenu du faible retour sur investissement les années précédentes, l'appel de fonds sous forme de mailing n'a pas été reconduit pour 2012.

ad 6a Les paroisses de l'EREN ont effectué des dons pour un montant de 35'577.00 fr. La Caisse centrale a touché des dons de particuliers durant l'année 2012 pour un montant de 236'286.00 fr. En plus de cela, les dons suivants ont été reçus: 490'000.- fr. découlant de deux successions; 130'000 fr. provenant de la transformation en dons des prêts accordés par les Eglises cantonales de Zoug et Zürich; 50'000.- fr. d'un don anonyme, 20'000.- fr. de l'Eglise cantonale de Zoug, 20'000.- fr. de la paroisse de Seedorf; 15'000.- fr. de Meilen, 10'000.- fr. de Frauenfeld, et enfin 46'200.- fr. de dons divers d'Eglises et paroisses de Suisse allemande.

ad 6b Cette rubrique comprend les dons extraordinaires supérieurs à 20'000.00 fr. dont l'affectation au bilan est laissée au choix du Conseil synodal. Ainsi, des dons et legs pour un montant total de 643'650.00 fr. sont attribués par le Conseil synodal au compte "Réserve et résultats reportés" dans la perspective des années plus difficiles à venir tel que pressenti dans la planification financière.

ad 6c Pour la seconde année, une séparation a été faite entre les "dons non-affectés" et ceux que les donateurs effectuent dans un but bien précis et qui sont distribués dans le compte d'exploitation ou dans le bilan. Le montant total de cette rubrique comporte le don de la paroisse de Meilen (Processus RH-Bilans professionnels) ainsi que celui de la paroisse de Lenzburg (Réserve site internet).

	Comptes 2011		Comptes 2012		Budget 2012		Par rapport au:		Par rapport au:	
	Charges	Ressources	Charges	Ressources	Charges	Ressources	Comptes 2011	Budget 2012	Budget 2012	Budget 2012
Dépenses										
SYNODE										
1.	Frais de session	18'683.10	11'627.05		15'000.00		-7'100	-37.77%	-3'400	-22.49%
2.	Imprimés et divers	19'701.85	24'030.95		30'000.00		4'300	21.97%	-6'000	-19.90%
3.	Culte cantonal / Journées thématiques	6'750.00	1'500.00		6'500.00		-5'300	-77.78%	-5'000	-76.92%
4.	Le Louverain SA - achat de prestations	25'000.00	25'000.00		25'000.00		0	0.00%	0	0.00%
5. a)	Projets "4 axes priorités"	0.00	0.00		100'000.00		0	0.00%	-100'000	-100.00%
b)	Prélèvement sur provisions			0.00		100'000.00	0	0.00%	100'000	100.00%
	Total Synode	70'134.95	62'158.00	0.00	176'500.00	0.00	-8'000	-11.37%	-114'300	-64.78%
CONSEIL SYNODAL										
1. a)	Traitements et Indemnités Conseil synodal	270'099.45	307'169.95		307'800.00		37'100	13.72%	-600	-0.20%
b)	Services généraux	366'763.55	351'592.00		366'200.00		-15'200	-4.14%	-14'600	-3.99%
2.	Frais de séances	11'297.25	12'639.85		10'000.00		1'300	11.88%	2'600	26.40%
3.	Délégations et vacations	7'511.65	6'923.85		7'500.00		-600	-7.83%	-600	-7.68%
4.	Abonnements, imprimés, divers	9'253.70	9'255.40		8'000.00		2	0.02%	1'300	15.69%
5. a)	Rencontre des permanents	12'324.95	9'420.90		15'000.00		-2'900	-23.56%	-5'600	-37.19%
b)	Prélèvement sur provisions			0.00		0.00	12'000	100.00%	0	0.00%
6.	Frais des commissions	0.00	0.00		300.00		0	0.00%	-300	-100.00%
	Total Conseil Synodal	677'250.55	697'001.95	0.00	714'800.00	0.00	31'800	4.77%	-17'800	-2.49%
EXTERIEUR										
1. a)	FEPS, contributions	124'931.00	72'616.00		72'600.00		-52'300	-41.88%	16	0.02%
b)	Diminution contribution à la FEPS			0.00		0.00	50'000	100.00%	0	0.00%
c)	Participation des paroisses (Suisa, etc.)			4'620.00		7'000.00	2'500	34.65%	2'400	34.00%
d)	Attribution soutien extérieur			0.00		0.00	20'000	100.00%	0	0.00%
2.	Conférence œcuménique des Eglises (COE)	1'181.00	719.00		700.00		-500	-39.12%	20	2.71%
3. a)	CER, BCER, CEPPLÉ	22'767.00	26'733.00		26'700.00		4'000	17.42%	30	0.12%
b)	Diminution contribution à la CER			60'000.00		60'000.00	0	0.00%	0	0.00%
	Total Extérieur	148'879.00	100'068.00	64'620.00	100'000.00	67'000.00	23'600	200.18%	2'400	7.42%

1.2.2. DEPENSES

Remarques générales : dans tous les chapitres où elles apparaissent, les dépenses pour traitements s'entendent charges sociales comprises, soit les cotisations de l'employeur aux institutions de prévoyance sociale (AVS, assurance chômage, allocations familiales, assurance accidents, Caisse de pensions de la fonction publique).

Sur l'ensemble des charges salariales, un montant de 99'812.- fr., soit 1.5% sur la part employeur des primes pour la Caisse de pensions, a pu être facturé au Fonds de garantie sur la base de l'adaptation du règlement du Fonds voté lors de la session du Synode du 5 mai 1999.

Synode

ad 3 Les frais comptabilisés dans ce compte sont ceux du culte cantonal qui a eu lieu le 10 juin 2012 dans la Paroisse du Joran. Aucune Journée thématique n'a été organisée.

ad 4 Depuis 2011, l'EREN a un contrat d'achat de prestations à hauteur de 25'000.- fr. avec le Louverain SA, permettant notamment aux paroisses de disposer de conditions particulières.

ad 5 L'état de l'avancement des projets n'a pas nécessité d'investissements financiers en 2012.

Conseil synodal / Secrétariat

- ad 1a Ce poste comprend les charges salariales du président du Conseil synodal et des indemnités et décharges des conseillers synodaux.
- ad 1b Ce poste comprend les charges salariales du secrétaire général et de la secrétaire générale adjointe, de la responsable des Services cantonaux ainsi que du Responsable RH. A noter que le poste de responsable RH est compté à 70% (sur un total de 80%), 10% étant octroyé au mandat CER: il est de fait imputé sous Finances et Administration, ad 1.

Extérieur

- ad 1a Ce montant fortement réduit par rapport à 2011 est issu de la nouvelle clé de répartition mise en place par la FEPS. Son adaptation a également mis un terme à la diminution qui était octroyée d'année en année par cette dernière.
- ad 1c La nouvelle clé de répartition de la FEPS induit également une baisse de ce poste. Cette baisse n'avait pas été appréhendée lors de l'établissement du budget.
- ad 3a Ce poste comprend la participation de l'EREN aux frais de fonctionnement du Bureau de la CER et de la Conférence des Eglises protestantes des pays latins d'Europe (CEPPLE).

La contribution de l'EREN à la CER, basée sur une clé de répartition, s'élève à 267'700.- fr., ventilée dans différentes rubriques de ces comptes. D'autres montants sont également imputés dans ces rubriques pour un total de 55'730.- fr. Ils portent notamment sur l'achat de prestations à la CER et l'OPF pour la formation des ministres et des laïcs et sur la participation aux frais de supervisions.

Ventilation du montant facturé par la CER			Achat de prestations complémentaires	
Extérieur / 3	BCER, CEPPLE	26'733	Formation continue	52'335
Intérieur / 5	CER-OPF	106'863	Supervision (hors CER)	2'895
Services cantonaux / 15	CER-OPF	----->	Formation bénévoles	500
Services cantonaux / 16	CER-OPEC	15'739		
Information-communication / 8	CER-Médias Pro	118'365		
Total contribution selon clé			Total hors contrib.	55'730
			Total imputé sous CER	323'430

- ad 3b La demande de diminution de la participation de l'EREN à la contribution de la CER a été accordée à raison de 60'000.-- fr.

	Comptes 2011		Comptes 2012		Budget 2012		Par rapport au:		Par rapport au:	
	Charges	Ressources	Charges	Ressources	Charges	Ressources	Comptes 2011		Budget 2012	
INTERIEUR										
a) Paroisses										
1. a)	Desserte ministérielle paroisses	3'897'236.45	3'704'309.95	3'913'200.00	-192'900	-4.95%	-208'900	-5.34%		
b)	Indemnités loyers / chauffage	47'902.60	70'238.40	55'000.00	22'300	46.63%	15'200	27.71%		
c)	Attribution soutien extérieur	80'000.00	0.00	0.00	80'000	100.00%	0	0.00%		
2. a)	Service de remplacements + vacances diverses	36'281.65	21'486.20	25'000.00	-14'800	-40.78%	-3'500	-14.06%		
b)	Participation extérieure	0.00	7'984.05	0.00	-8'000	-	-8'000	-		
3. a)	Traitements des ministres en formation	76'640.80	132'171.05	137'800.00	55'500	72.46%	-5'600	-4.08%		
b)	Prélèvement sur provisions	0.00	0.00	50'000.00	0	0.00%	50'000	100.00%		
4. a)	Activités en langue allemande	11'119.95	39'231.10	45'000.00	28'100	252.80%	-5'800	-12.82%		
b)	Allocation particulière	11'119.95	39'231.10	45'000.00	-28'100	-252.80%	5'800	12.82%		
	<i>Sous-total Paroisses</i>	<i>4'069'181.45</i>	<i>91'119.95</i>	<i>3'967'436.70</i>	<i>4'176'000.00</i>	<i>45'000.00</i>	<i>-57'800</i>	<i>-1.45%</i>	<i>-210'800</i>	<i>-5.10%</i>
c) Divers										
5. a)	Formation des permanents "CER-OPF-Autres"	107'702.70	159'198.35	133'700.00	51'500	47.81%	25'500	19.07%		
b)	Participation extérieure		10'000.00							
c)	Supervisions	9'434.50	2'894.70	10'000.00	-6'500	-69.32%	-7'100	-71.05%		
6.	Attributions : Fonds des vocations tardives	10'000.00	10'000.00	10'000.00	0	0.00%	0	0.00%		
7.	Politique du personnel									
a)	Démarches égalité femmes-hommes	11'801.80	554.40	5'000.00	-11'200	-95.30%	-4'400	-88.91%		
b)	Participation Bureau fédéral de l'égalité	7'699.55	554.40	5'000.00	7'100	92.80%	4'400	88.91%		
c)	Mise en place Bilans professionnels	0.00	21'570.60	36'000.00	21'600	-	-14'400	-40.08%		
d)	Financement par des Tiers	0.00	21'570.60	36'000.00	-21'600	-	14'400	40.08%		
	<i>Sous-total Divers</i>	<i>138'939.00</i>	<i>7'699.55</i>	<i>194'218.05</i>	<i>30'900</i>	<i>23.51%</i>	<i>8'400</i>	<i>5.46%</i>		
	Total Intérieur	4'208'120.45	98'819.50	4'161'654.75	4'370'700.00	86'000.00	-27'000	-0.66%	-202'400	-4.72%
DIACONIE ET ENTRAIDE										
a) Diaconie										
1. a)	Centre Social Protestant	200'000.00	292'600.00	292'600.00	92'600	46.30%	0	0.00%		
b)	CSP participation des paroisses	120'000.00	120'000.00	120'000.00	0	0.00%	0	0.00%		
2.	Subvention Croix-Bleue	3'500.00	0.00	0.00	-3'500	-100.00%	0	0.00%		
	<i>Sous-total Diaconie</i>	<i>203'500.00</i>	<i>120'000.00</i>	<i>292'600.00</i>	<i>89'100</i>	<i>106.71%</i>	<i>0</i>	<i>0.00%</i>		
b) Entraide										
3.	Attribution : 1% aide au Tiers-monde	73'400.00	73'800.00	70'900.00	400	0.54%	2'900	4.09%		
	<i>Sous-total Entraide</i>	<i>73'400.00</i>	<i>73'800.00</i>	<i>70'900.00</i>	<i>400</i>	<i>0.54%</i>	<i>2'900</i>	<i>4.09%</i>		
4.	Frais divers Diaconie	299.40	194.40	1'000.00	-100	-35.07%	-800	-80.56%		
5.	Plateforme cantonale de Diaconie	0.00	0.00	3'000.00	0	0.00%	-3'000	-100.00%		
	Total Diaconie et Entraide	277'199.40	120'000.00	366'594.40	367'500.00	120'000.00	89'400	56.87%	-900	-0.37%

Intérieur

- ad 1a L'écart entre le résultat des comptes et le montant budgété tient notamment au fait que le budget est établi sur la base d'une occupation complète des postes. Certaines vacances de postes durant l'année induisent des charges inférieures. De plus, le résultat est influencé par le fait qu'il avait été gardé dans les transitoires un montant de 50'000.- fr. dans le cadre d'un litige avec la Caisse de compensation, cette dernière réclamant des arriérés de cotisations sur plusieurs années. L'EREN ayant eu gain de cause, ce transitoire n'a plus lieu d'être.
- ad 1b L'augmentation des indemnités est due à une réadaptation de la période des décomptes de charges (l'exercice 2012 prend en compte des frais pour une période de 18 mois) et à la prise en charge transitoire de certains frais suite à la mise à jour du Règlement sur les frais professionnels.
- ad 2b Le soutien extérieur provient du Fonds Brandt.
- ad 3b La dissolution de réserve sur les biens provenant de la dissolution de la paroisse de langue allemande prévue dans le cadre du budget n'a pas été nécessaire.
- ad 4 Suite à la dissolution de la Paroisse de langue allemande, il a été décidé que les coûts des activités spécifiques germanophones seraient pris en charges par les réserves constituées par les biens de la Paroisse dissoute. Ce montant comprend également les % de taux d'emploi dédiés aux activités en langue allemande.
- ad 5a+b Dans ce montant figurent également les frais de formation pour les moniteurs de camps. A noter que cette formation a bénéficié du soutien d'une paroisse alémanique.
- ad 7a+b Cette rubrique comprend le solde des frais liés aux processus couverts par une subvention du Bureau fédéral de l'égalité entre femmes et hommes (BFEG) et d'un don d'une paroisse suisse alémanique.
- ad 7c+d Ce montant correspond aux frais liés à la mise en place des Bilans professionnels. Une paroisse suisse alémanique a choisi de soutenir ce projet.

Diaconie et entraide

- ad 1 Suite aux négociations avec le CSP la subvention de la Caisse centrale a été fixée à 250'000.- fr. auxquels s'ajoutent 42'600.- fr. pour compenser l'augmentation des loyers ainsi que les honoraires pour la tenue de la comptabilité salariale par le Secrétariat général. Ce complément est balancé dans les revenus d'immeuble (Exploitation Immobilière, ad 7) ainsi que dans les Restitutions pour mandats (Finances, ad. 1b)
- ad 2 Dans le cadre des mesures financières décidées en décembre 2010, la subvention à la Croix-Bleue a été diminuée de moitié en 2010 et supprimée dès 2012.
- ad 3 L'attribution au Fonds 1% Tiers-Monde correspond à 1% des recettes nettes de fonctionnement, hors recettes extraordinaires (Recettes, chiffres 1 à 6c),
- ad 5 La plate-forme diaconale de proximité (frais de matériel et de fonctionnement), n'a toujours pas sollicité de remboursement de frais.

	Comptes 2011		Comptes 2012		Budget 2012		Par rapport au:		Par rapport au:	
	Charges	Ressources	Charges	Ressources	Charges	Ressources	Comptes 2011		Budget 2012	
SERVICES CANTONAUX										
a) Service formation										
1.	Traitements et charges		398'553.95	379'219.55	408'000.00		-19'300	-4.85%	-28'800	-7.05%
2. a)	Frais d'organisation d'animations		2'589.90	80'144.75	4'500.00		77'600	2994.51%	75'600	1680.99%
b)	Ressources liées aux animations	2'000.00		80'231.80		0.00	-78'200	-3911.59%	-80'200	-
3.	Frais de formation catéchétique		2'794.15	4'457.55	5'500.00		1'700	59.53%	-1'000	-18.95%
4.	Frais généraux et animations Terre Nouvelle		11'139.90	8'978.65	14'500.00		-2'200	-19.40%	-5'500	-38.08%
5.	Frais de fonctionnement		22'354.70	32'243.65	45'000.00		9'900	44.24%	-12'800	-28.35%
6.	Prélèvement sur cible TN	0.00		0.00		61'300.00	0	0.00%	61'300	100.00%
	<i>Sous-total Service formation</i>		437'432.60	505'044.15	477'500.00	61'300.00	-10'600	-2.44%	8'600	2.07%
b) Services d'aumônerie										
7. a)	Traitement et charges aumôneries		1'095'971.70	1'165'309.95	1'179'200.00		69'300	6.33%	-13'900	-1.18%
b)	Participation des Hôpitaux	201'544.00		182'577.50		188'000.00	19'000	9.41%	5'400	2.88%
c)	Participation des Homes	31'390.00		33'280.00		50'000.00	-1'900	-6.02%	16'700	33.44%
d)	Participation des institutions sociales	72'061.00		64'493.20		69'900.00	7'600	10.50%	5'400	7.74%
e)	Participations extérieures	5'000.00		20'721.10		13'000.00	-15'700	-314.42%	-7'700	-59.39%
f)	<i>Attribution soutien extérieur</i>	60'000.00		0.00		0.00	60'000	100.00%	0	0.00%
8.	Soutien à La Margelle	0.00		19'895.75	0.00		19'900	-	19'900	-
9.	Frais divers Collèges d'aumôneries	0.00		0.00	1'000.00		0	0.00%	-1'000	-100.00%
	<i>Sous-total Services aumôneries</i>		1'095'971.70	1'185'205.70	1'180'200.00	320'900.00	158'200	21.79%	24'800	2.89%
b) Autres tâches des Services										
10.	Commission de musique et liturgie		0.00	0.00	1'000.00		0	0.00%	-1'000	-100.00%
11.	Cours d'orgue		0.00	0.00	800.00		0	0.00%	-800	-100.00%
12.	Centre oecuménique de documentation - COD		73'607.50	65'569.25	65'000.00		-8'000	-10.92%	600	0.88%
	<i>Sous-total Autres tâches des Services</i>		73'607.50	65'569.25	66'800.00	0.00	-8'000	-10.92%	-1'200	-1.84%
c) Autres charges imputées aux Services										
13.	Société Biblique Suisse		1'000.00	1'000.00	1'000.00		0	0.00%	0	0.00%
14.	Bibliothèque des pasteurs: Subvention		10'000.00	0.00	0.00		-10'000	-100.00%	-	-
15.	CER - OPF (Formation des bénévoles)		3'800.00	500.00	25'500.00		-3'300	-86.84%	-25'000	-98.04%
16.	CER- OPEC (Office protestant des éditions chrétiennes)		15'722.00	15'739.00	15'700.00		20	0.11%	40	0.25%
	<i>Sous-total Autres charges imputées aux Services</i>		30'522.00	17'239.00	42'200.00	0.00	-13'300.00	-43.52%	-25'000	-59.15%
	Total Services cantonaux		1'637'533.80	1'773'058.10	1'766'700.00	382'200.00	126'200	9.97%	7'300	0.52%

Services cantonaux

ad 1 Ce poste regroupe les charges salariales du Service formation, soit les postes de formation, catéchèse et Terre Nouvelle.

ad 2a+b Ce poste comprend la formation théologique (y compris les Explorations théologiques), le dialogue inter-religieux, la formation des prédicateurs laïques, la création d'événements permettant le débat théologique en lien avec la société civile et la réalisation de mandats quand ceux-ci nécessitent l'organisation de journées de formations. Cette année, dans un souci de transparence, il a été décidé de présenter l'entier des coûts et des recettes -issues de la recherche de sponsoring- des diverses animations et expositions (comptabilisées sous cette rubrique).

- ad 3 Ce poste doit permettre aux responsables de la catéchèse et de jeunesse d'organiser des cours ou camps pour des catéchètes, moniteurs et enseignants. Son utilisation effective dépend de l'intérêt pour ces cours et du nombre d'intervenants bénévoles ou rémunérés.
- ad 4 Ce poste comprend les frais de fonctionnement de l'animateur Terre Nouvelle ainsi que la participation aux frais des animations.
- ad 5 Ce poste comprend les frais d'animation des permanents de l'aumônerie dans les institutions sociales. A noter que ces derniers sont pris en charge à 80% par les institutions concernées (voir ci-dessous, ad 9d). Sont également compris dans ce poste les frais de fonctionnement des permanents : déplacements, locations de bureaux, téléphones, ADSL, matériel de bureau, etc.
- ad 6 Pour rappel, le Synode avait décidé que les frais liés à l'animation Terre Nouvelle dorénavant couvert par le biais de la cible cantonale; la mise en œuvre de cette décision n'a pas été possible pour des raisons de transparence de l'affectation des dons.
- ad 7a Ce poste regroupe les charges salariales du responsable de l'aumônerie des écoles, des aumôneries dans l'HNE, les EMS et les institutions sociales.
- ad 7b Les participations aux aumôneries dans les hôpitaux se composent de la manière suivante :

	HNE	139'344.00	CNP	38'400.00	Providence	4'000.00
--	-----	------------	-----	-----------	------------	----------

Le versement du CNP (part Perreux) étant inférieur à ce qui a été compris dans le cadre des négociations, les discussions sont en cours pour clarifier, potentiellement corriger ce montant.

- ad 7c Les prises de contacts avec les différents établissements ont pris plus de temps que prévu. Le budget 2012 tenait déjà compte de futurs soutiens atteints suite à ces discussions.
- ad 7d Les charges de l'aumônerie des institutions sociales sont subventionnées par les institutions à raison de 80%. Le solde est à la charge des trois Eglises reconnues.
- ad 7e Ce montant représente les versements des paroisses de Köniz et Zumikon/ZH qui soutiennent l'EREN depuis de nombreuses années pour le poste de l'aumônerie de jeunesse – formation des moniteurs.
- ad 8 Une convention a été établie avec La Margelle qui prévoit le soutien de la Caisse centrale par une subvention annuelle.
- ad 12 Suite à la demande formulée par l'EREN et l'Eglise catholique romaine au COD de prendre des mesures d'économie, ce dernier a procédé à une diminution de taux d'emploi de 30% tout en maintenant un service de proximité et de qualité.
- ad 15 La principale formation offerte aux bénévoles en 2012 est la formation de Responsable de camps. Cette formation ayant été suivie également par bon nombre de ministres, l'entier du coût a été imputé sous Intérieur 5a Formation des permanents "CER-OPF-Autres".

		Comptes 2011		Comptes 2012		Budget 2012		Par rapport au:		Par rapport au:	
INFORMATION ET COMMUNICATION											
1.	La Vie Protestante - Subvention	189'000.00		182'246.25		172'000.00		-6'800	-3.57%	10'200	5.96%
2.	Information - Communication : Traitements et charges	118'635.50		135'085.90		148'400.00		16'500	13.87%	-13'300	-8.97%
3.	Site Internet + outils web										
a)	Frais techniques, d'entretien et de développement	10'089.40		1'632.40		20'000.00		-8'500	-83.82%	-18'400	-91.84%
b)	Formation à l'utilisation			3'000.00		5'000.00		3'000	-	-2'000	-40.00%
c)	Sinus Milieu	0.00		21'029.00		0.00		21'000	-	21'000	-
4.	Identité visuelle	1'600.00		0.00		10'000.00		-1'600	-100.00%	-10'000	-100.00%
5.	Frais du Conseil et des commissions	3'095.30		199.50		1'000.00		-2'900	-93.55%	-800	-80.05%
6.	Imprimés et divers	4'326.40		1'791.55		2'000.00		-2'500	-58.59%	-200	-10.42%
7.	Part Eren aux émissions "Passerelles" (Canal Alpha)	65'126.00		65'114.00		67'300.00		0	-0.02%	-2'200	-3.25%
8.	CER - Médias Pro (Office protestant des Médias)	113'117.00		118'365.00		118'400.00		5'200	4.64%	0	-0.03%
	Total Information - communication	504'989.60	0.00	528'463.60	0.00	544'100.00	0.00	23'500	4.65%	-15'600	-2.87%
FINANCES ET ADMINISTRATION											
1. a)	Traitements et charges	391'009.80		389'006.00		395'800.00		-2'000	-0.51%	-6'800	-1.72%
b)	Restitutions pour mandats		113'075.00		172'122.20		147'500.00	-59'000	-52.22%	-24'600	-16.69%
2.	Loyer, conciergerie, chauffage	49'246.45		39'516.05		47'400.00		-9'700	-19.76%	-7'900	-16.63%
3.	Mobilier et machines de bureau	9'549.20		2'209.75		10'000.00		-7'300	-76.86%	-7'800	-77.90%
4. a)	Fournitures de bureau	16'601.35		10'287.55		13'000.00		-6'300	-38.03%	-2'700	-20.87%
b)	Mise à jour du système informatique	0.00		0.00		30'000.00		0	0.00%	-30'000	-100.00%
c)	Prélèvement sur provisions		0.00		0.00		30'000.00	0	0.00%	30'000	100.00%
5.	Informatique cantonale	27'228.00		28'902.00		27'500.00		1'700	6.15%	1'400	5.10%
6.	Frais généraux, ports, téléphone	29'082.76		19'217.38		25'000.00		-9'900	-33.92%	-5'800	-23.13%
	Sous-total I	522'717.56	113'075.00	489'138.73	172'122.20	548'700.00	147'500.00	-92'600	-22.61%	-84'200	-20.98%
7.	Intérêts passifs	234.40		0.00		500.00		-200	-100.00%	-500	-100.00%
8. a)	Efforts financiers	88'037.25		44'884.30		62'500.00		-43'200	-49.02%	-17'600	-28.19%
b)	Fundraiser : Traitement + charges	56'528.80		52'172.00		54'000.00		-4'400	-7.71%	-1'800	-3.39%
c)	Prélèvement sur provisions		70'000.00		70'000.00		70'000.00	0	0.00%	0	0.00%
9.	Frais Commission et organe de contrôle	1'140.00		1'065.00		1'100.00		-100	-6.58%	-40	-3.18%
10.	Allocations et subventions diverses	400.00		1'060.00		4'000.00		700	165.00%	-2'900	-73.50%
	Sous-total II	146'340.45	70'000.00	99'181.30	70'000.00	122'100.00	70'000.00	-47'200	-61.77%	-22'900	-43.99%
	Total Finances et administration	669'058.01	183'075.00	588'320.03	242'122.20	670'800.00	217'500.00	-139'800	-28.76%	-107'100	-23.63%
	Résultat d'exploitation 1	8'193'165.76	8'262'665.23	8'277'318.83	8'263'278.34	8'711'100.00	7'959'000.00				
	Total des dissolutions de réserves		0.00		0.00		180'000.00				
	Perte / bénéfice exploitation 1		69'499.47	14'040.49		572'100.00					

Information et communication

- ad 1 Suite aux décisions du Synode de juin 2009, le montant de la participation de la Caisse centrale à la Vie Protestante est de 172'000.- fr. Ce montant comprend notamment le salaire du rédacteur neuchâtelois et de l'assistante de rédaction. Le dépassement budgétaire est lié aux fins contractuelles de cette dernière.
- ad 2 Le budget prenait en compte un mandat externe pour la tenue du site web. Cette dernière a été finalement assurée par le responsable de la Communication.
- ad 3a Etait budgété un montant de 20'000.- fr dans la perspective d'un développement du site Web. Celui-ci n'a pas été réalisé durant l'année.
- ad 3b Ce poste comprend la formation donnée au sein de l'EREN à l'utilisation des médias et des réseaux sociaux.
- ad 3c Prise en charge de la première partie des frais liés à l'étude Sinus Milieus destinée à définir les lignes stratégiques futures de l'EREN.
- ad 4 Les 10'000.- fr. portés au budget 2012 concernent la réalisation du renouvellement de l'identité visuelle. Celle-ci n'a pas encore été réalisée, une réflexion romande étant en cours.
- ad 6 2011 avait vu la mise en place de différents supports de communication (cartes visites, dossiers) ayant engendré des frais importants. De plus, un montant de 1'845.- fr. avait été facturé pour les exemplaires de la VP envoyés gratuitement à certaines institutions et personnes morales ou physiques. Ces charges n'ont pas été renouvelées en 2012.
- ad 8 Il s'agit d'un compte regroupant les contributions à la CER pour Protestinfo, le Service de radio des Eglises romandes, le Service de TV des Eglises romandes, ainsi que le Service Internet romand CIEPR (en charge par exemple du site www.questiondieu.com).

Finances et Administration

- ad 1a Ce poste comprend les traitements de la responsable du secteur finances, des collaboratrices et collaborateurs du Secrétariat général ainsi qu'un 10% pour l'engagement du responsable des Ressources humaines dans le mandat de la CER.
- ad 1b Les restitutions concernent la réalisation de la comptabilité de la Fondation Neuchâtel addiction, de la CER et du CSP pour la gestion salariale. Pour rappel, le SEG tient également la comptabilité salariale d'un certain nombre d'employé(e)s paroissiaux (par exemple secrétaire) pour des montants symboliques. La différence d'avec le budget provient de la facturation du surplus de travail pour la mise en place du mandat de la tenue de la comptabilité de la CER.
- ad 7 Ce poste comprenait les intérêts liés à l'appel de fonds lancé en 2007 auprès des paroissiens et paroisses du canton. Tous les prêts ont été remboursés.
- ad 8a Dans ce poste sont compris les frais liés à la Semaine d'offrande ainsi que les charges réparties entre les trois Eglises reconnues pour le traitement annuel de la contribution ecclésiastique. L'économie réalisée par rapport au montant budgété tient au fait que les Eglises reconnues n'ont pas conduit de campagne de communication en lien avec la contribution ecclésiastique et à la forme simplifiée de la Semaine d'offrande par rapport à l'année précédente.

A noter qu'en 2011 une partie des frais liés à l'organisation exceptionnelle du Synode électif a été prise en charge par ce compte, ce qui explique l'importante différence avec les résultats 2012.
- ad 8b+c Ce poste comprend également les charges liées au projet "Accompagnement des Contributeurs" (AC). Il est à noter également que les frais des bénévoles ont été très largement inférieurs à ceux budgétés. Les charges de ce projet sont balancées par une dissolution de la "Provision Accompagnement des contributeurs" (voir note correspondante sous 1.2.3. Bilan), et qui est réalimentée chaque année par un don d'une fondation suisse-allemande.

		Charges	Ressources	Charges	Ressources	Charges	Ressources	Comptes 2011		Budget 2012	
Exploitation immobilière											
1.	Gestionnaire immobilier : Traitement + charges + frais	6'036.85		0.00		0.00		-6'000	-100.00%	0	0
2.	Entretien - Rénovation - Gérance	698'505.50		604'156.05		584'600.00		-94'300	-13.51%	19'600	3.35%
3.	Prélèvement sur provisions		0.00		200'000.00		200'000.00	-200'000	-	0	0.00%
4.	Intérêts hypothécaires	109'211.30		104'117.30		107'700.00		-5'100	-4.66%	-3'600	-3.33%
5.	Projets immobiliers (construction+revalorisation)	62'424.50		676'643.15		0.00		614'200	983.94%	-	-
6.	Prélèvement sur provisions		62'424.50		400'000.00		0.00	-337'600	-540.77%	-	-
7.	Revenu des immeubles		688'836.20		813'828.58		691'500.00	-125'000	-18.15%	-122'300	-17.69%
Résultat d'exploitation immobilière		876'178.15	751'260.70	1'384'916.50	813'828.58	692'300.00	691'500.00	446'200	357.17%	570'300	71285.99%
<i>Total des dissolutions de réserves immobilières</i>			0.00		600'000.00		200'000.00				
Perte / bénéfice exploitation immobilière		124'917.45			28'912.08		199'200.00	-153'800	-123.14%	-170'300	-588.99%
Résultat d'exploitation 2											
		9'069'343.91	9'013'925.93	9'662'235.33	9'077'106.92	9'403'400.00	8'650'500.00				
<i>Total des dissolutions de réserves</i>			0.00		600'000.00		380'000.00				
Excédent final de charges / recettes		55'417.98			14'871.59	372'900.00		-70'300	-126.84%	-387'800	-2607.47%

Exploitation immobilière

- ad 1 En 2011 figure les charges salariales liées à l'appui d'une gestionnaire en immobilier à 20%; ce mandat à durée déterminée a pris fin au 31.12.2011. En 2012, aucune charge salariale n'est imputée à l'exploitation immobilière. Il est néanmoins à noter que la mise en œuvre de la stratégie immobilière et des différents projets y relatifs représentent l'investissement d'un 80% entre le secrétaire général et la secrétaire générale adjointe
- ad 2 Ce poste regroupe les frais d'entretien et de rénovations des immeubles ainsi que les honoraires de la gérance (Foncia) chargée du mandat de gestion des immeubles. Il est à relever que l'investissement dans l'entretien et la mise en œuvre des plans quinquennaux pour la réalisation de travaux d'envergure ont pu être maintenus et réalisés dans les délais. Il est également à prendre en compte que les Paroisses ont été sollicitées dans leur devoir de participation financière aux travaux des plans quinquennaux à seulement auteur de 25% (normalement 50%). Une provision de 200'000.- ayant été réalisées les années précédentes suite à un retard de mise en œuvre des plans quinquennaux, elle est dissoute cette année.
- ad 5+6 Ce montant comprend les différents investissements en cours réalisés sur l'années 2012 dans des projets immobiliers, soit finalisés, soit en développement. Il s'agit notamment des projets Peseux-Jardin de la Cure – construction d'un immeuble pour personne du 3^{ème} âge (71'950.-), Bevaix – création d'un parking et d'un duplex (273'2501.-), Champréveyres – rénovation de la maison d'étudiants (169'000.-), Chézard-St-Martin – transformation de la Cure (159'100.-). Le financement de ces projets se fait notamment par la dissolution de la Réserve immobilière, réserve constituée par le fruit des ventes de cures. Il est à noter que l'équilibre de l'exploitation immobilière étant possible sans couvrir l'entier des investissements par la Réserve immobilière, ce qui permettra de limiter d'autant les financements externes (hypothèques) des projets aboutis.

Dissolution de réserves

Pour mémoire, il s'agit dans le cadre du Budget 2012, de Projets 4 axes 100'000.- fr / Traitements des stagiaires 50'000.- fr. / Système informatique 30'000.- fr. / Immeubles 200'000.- fr. L'équilibre des comptes 2012 ou le retard de certains projets n'a pas nécessité de dissolution de réserves pour le Projet 4 axes, les Traitements des ministres en formation et le Système informatique.

1.2.3. Bilan au 31.12.2012

Bilan

	31.12.2011	31.12.2012		31.12.2011	31.12.2012
	CHF	CHF		CHF	CHF
ACTIFS			PASSIFS		
Actifs disponibles			Fonds étrangers à court terme		
Caisse	3'970.65	1'615.10	Créanciers	867'840.55	732'645.15
Poste	212'759.85	541'165.95	Transitoires	236'049.40	223'256.25
Banques	7'926'264.02	7'910'622.26			
Actifs à court et moyen termes			Fonds étrangers à long terme		
Débiteurs	3'804'951.82	2'695'318.62	Emprunt hypothécaire (Fonds garantie)	2'695'000.00	2'695'000.00
Transitoires	125'929.10	220'246.10	Emprunt hypothécaire (global)	1'215'000.00	1'215'000.00
Actifs à long terme			Emprunt "1993"	0.00	0.00
Titres	1'361'527.55	1'375'659.30	Emprunt "2007"	591'200.00	0.00
Fonds gérés par la Caisse centrale	2'502'311.55	2'376'485.81	Fonds de soutien CSP	1'705'551.17	1'583'071.93
Actifs immobilisés corporels			Provisions		
Mobilier et machines de bureau	1.00	1.00	Provisions	8'058'870.11	7'445'414.91
Immeubles	4'296'000.00	4'296'000.00	Fonds propres		
	<u>20'233'715.54</u>	<u>19'417'114.14</u>	Réserve et résultats reportés	4'919'622.29	5'507'854.31
			Pertes et profits	-55'417.98	14'871.59
				<u>20'233'715.54</u>	<u>19'417'114.14</u>

Annexe au bilan

	Etat au 31.12.11	Etat au 31.12.12
Débiteurs		
Part des paroisses à l'entretien des cures	40'384.75	116'332.00
Etat de Neuchâtel, solde C.E.	322'956.70	328'348.45
Prêts pour voitures et prêts divers	103'948.00	131'972.00
Comptes de chauffage et autres charges locatives	106'539.00	76'972.80
Salaires payés pour des tiers (Paroisses-CER-CSP-Aumônerie sourds) ☞	1'019'159.27	477'501.30
Participation aumônerie Institutions spécialisées	140'061.00	105'468.00
Débiteurs immobiliers	219'989.45	1'088'698.58
Participation Eglises catholiques aux campagnes communes	39'653.80	61'796.00
Compte de liaison CER (Salaires-Mandat)	1'598'510.80	16'055.30
Compte de liaison Fonds Garantie (Caisse de pension)	17'083.00	171'459.60
Débiteurs divers	196'666.05	120'714.59
	3'804'951.82	2'695'318.62
Créanciers		
Collectes	28'406.85	5'725.85
Fonds immobilier	142'667.55	152'646.25
Compte de liaison CSP (Fonds de soutien)	174'800.00	175'800.00
Fonds H. et N. Brandt	110'851.30	92'024.70
Assurances sociales	162'583.60	63'188.25
Divers	248'531.25	243'260.10
	867'840.55	732'645.15
Emprunt hypothécaire		
Charles Knapp 40, Neuchâtel	350'000.00	350'000.00
Gratte-Semelle 1, Neuchâtel	150'000.00	150'000.00
Rue des Parcs 11, Neuchâtel	350'000.00	350'000.00
Crêt-du-Chêne 6, Neuchâtel	35'000.00	35'000.00
Champréveyres, Neuchâtel	500'000.00	500'000.00
Temple 1, Cornaux	250'000.00	250'000.00
Cures de St-Aubin	300'000.00	300'000.00
Ferme du Louverain	90'000.00	90'000.00
Helvétie 12, La Chaux-de-Fonds	170'000.00	170'000.00
Numa-Droz 118, La Chaux-de-Fonds	500'000.00	500'000.00
Emprunt global	1'215'000.00	1'215'000.00
	3'910'000.00	3'910'000.00
Provisions pour		
Rénovation des cures	1'297'600.00	1'145'600.00
Aide au Tiers-Monde ☞	279.20	12'631.25
Action d'évangélisation neuchâteloise ☞	2'336.65	2'966.65
Fonds des vocations tardives ☞	247'776.70	257'776.70
Mobilier et machines de bureau	31'000.00	31'000.00
Publications et matériel	35'370.73	35'370.73
Equipement informatique ☞	52'015.05	53'815.05
Fonds EREN 2003	71'773.10	71'773.10
Fonds de remplacement en cas de maladie ☞	139'888.45	149'857.95
Réserve Publication VP ☞	44'025.45	44'025.45
Fonds projets ☞	85'250.00	77'750.00
Provision pour débiteurs douteux ☞	87'631.90	48'769.25
Provision sur risques de cours	297'000.00	297'000.00
Provision pour Accompagnements contributeurs ☞	93'000.00	98'000.00
Provision Processus RH ☞	154'755.00	132'630.00
Réserve dissolution paroisse de langue allemande ☞	517'483.58	484'764.48
Réserve immobilière ☞	4'901'684.30	4'501'684.30
	8'058'870.11	7'445'414.91

☞ Explication des mouvements aux pages suivantes

NOTES A L'APPUI DU BILAN

A la date du bouclage, un montant de 328'348.45 fr. devait encore être versé par l'Etat à titre de contribution ecclésiastique, alors que ce montant était de 322'956.70 fr. en 2011.

Le poste **Pertes et profits** s'élevait à 55'417.98 fr. au 31.12.11. Ce montant a été soldé par le compte "Réserve et résultats reportés". Le montant de 91'514.74 fr. correspond au résultat de l'exercice 2012.

Dès l'exercice 2007, les dons supérieurs à 20'000.-- fr. sont attribués à un compte bilan. Par soucis de transparence, ils figurent pour information dans la partie "Recettes" des comptes d'exploitation. Un compte supplémentaire "Attributions dons" a été créé afin d'indiquer la part des dons extraordinaires attribués par le Conseil synodal. Le montant reçu en 2012 de 643'650'000.-- fr. a été attribué par le Conseil synodal au compte "Réserve et résultats reportés".

Lors de la création de la société "Louverain S.A.", l'EREN a contribué à la constitution du capital actions à hauteur de 400'000.-- fr. en contrepartie de la cession du bâtiment et d'une parcelle de terrain. Ce montant figure sous la position "Titres". Une réserve "perte s/titres" a été créée en 2009; elle apparaît dans les provisions.

Les Fonds gérés par la Caisse centrale, mentionnés à l'actif du bilan, concernent le Fonds Brandt et le Fonds de Soutien au CSP.

Les mouvements des comptes figurant au passif du bilan (voir annexe au bilan) s'expliquent comme suit :

Salaires payés pour des tiers

A noter que 300'000.- fr. concernent les salaires du CSP, le solde se répartissant entre les paroisses qui ont confié la gestion des salaires de leurs employés à la Caisse centrale.

Débiteurs immobiliers

Ce poste comprend pour 90'000.- fr. de débiteurs loyers, le solde étant composé de différentes avances de trésorerie pour des travaux à réaliser.

Fonds de soutien au financement du CSP

Au cours de l'exercice 2012, aucun montant provenant de successions en faveur du CSP n'a été affecté à ce Fonds.

Les intérêts bruts s'élèvent à 23'053.06 fr. et les charges (achats de titres, gestion, droits de garde) à 20'751.45 fr. C'est un montant de 2'300.-- fr. qui va être payé au CSP à titre d'intérêts du Fonds. Il s'agit du montant des intérêts qui ont effectivement été touchés pendant l'exercice comptable, diminué des charges. Le Fonds a été réduit de 4'595.82 fr. représentant les différences de changes pour les comptes en Euros et en Dollars américains.

La valeur comptable des titres correspond à la valeur au 31.12.2012, selon le relevé du portefeuille fourni par la Banque Bonhôte. Pour ce faire, un montant de 117'885.03 fr. (représentant les pertes 2011 et 2012) a dû être comptabilisé en perte de titres.

Après ces opérations, la fortune du Fonds s'élève au 31.12.2012, à 1'583'071.93 fr., alors qu'elle était de 1'705'551.17 fr. au 31.12.2011.

Provisions

Aide au Tiers-Monde et Action d'évangélisation neuchâteloise

Voir Terre Nouvelle en page 21

Fonds des vocations tardives

Attribution 10'000.00 fr.

Le participation 2012 provient de l'attribution de la Caisse centrale.

Equipement informatique

Attribution de 1'800.- fr.

Approvisionnement de 1'800.-- fr. pour des frais d'utilisation de l'informatique pour des tiers

Fonds de remplacement en cas de maladie

Attribution de 40'496.10 fr.

Ce Fonds créé en 2003 pour financer les frais de remplacement en cas de maladie (l'EREN n'avait alors pas d'assurance pour perte de gain maladie) était alimenté jusqu'en 2012 par un prélèvement de 0.5% des salaires bruts. Dès 2013, une assurance perte de gain remplace ce système. Compte tenu de situations encore en cours, le fonds sera dissout lors du bouclage 2013.

Dissolution de 30'526.60 fr.

L'année 2012 a connu à nouveau un nombre relativement élevé de personnes à remplacer.

Réserve Publication VP

Attribution de 0.00 fr.

Cette réserve a été constituée en 2010 à partir du transfert des comptes du Groupement VP suite à la fusion avec Visage Protestant. Cette réserve n'a plus de sens dans la configuration actuelle; il a néanmoins été décidé de la préserver dans le cadre de la décision du Synode de décembre 2012 relative à la perspective d'un développement d'une VP romande.

Fonds Projets

Dissolution de 7'500.00 fr.

La paroisse du Val-de-Travers a bénéficié du soutien de ce Fonds pour la mise sur pied du projet intitulé "Noël à la déchetterie", projet remplissant les conditions fixées par le règlement du Fonds.

Provision pour débiteurs-douteux

Dissolution de 38'862.65 fr.

Amortissement d'une créance irrécupérable après procédure officielle de recouvrement.

Provision pour Accompagnement des Contributeurs (AC)

Attribution de 75'000.- fr.

Cette provision a été une nouvelle fois alimentée en 2012 par un don d'une valeur de 75'000.- fr. d'une Fondation alémanique.

Dissolution de 70'000.- fr.

Un prélèvement de 70'000.- fr. a été effectué pour les frais occasionnés en 2012.

Provision pour Processus RH

Dissolution de 22'125.00 fr.

Prélèvement de 554.40 fr. pour le solde des processus couverts pour une subvention du Bureau fédéral de l'égalité entre femme et homme. Prélèvement de 21'570.60 pour la mise en place des Bilans professionnels soutenus par un don (en 2011) d'une paroisse suisse alémanique.

Réserve dissolution paroisse de langue allemande

Attribution de 10'643.40 fr.

Une paroisse suisse alémanique a souhaité soutenir les activités en langue allemande par un don de 3'500.- fr. Les intérêts des titres et compte bancaire augmentent la réserve de 2'143.40. Une provision de créance pour 2011 n'ayant pas été utilisée, les 5'000.- fr. sont réattribués à la réserve.

Dissolution de 43'362.50 fr.

Prélèvement de 39'231.10 fr. pour le soutien aux activités en langue allemande durant l'année 2012. Compensation de transitoires (2011-2012) à charge de l'ancienne paroisse allemande pour un montant de 4'077.40. Des frais bancaires ont été débités pour un montant de 54.- fr.

Réserve immobilière

Attribution de 0.00 fr.

Aucune vente n'a été finalisée en 2012.

Dissolution de 400'000.00 fr.

Prélèvement pour le financement des investissements et travaux de revalorisations engagés en 2012. (voir le détail en page 14 ad 5-6)

Réserve et résultats reportés

Attribution de 643'650.00 fr.

Attribution par le Conseil synodal des dons extraordinaires reçus en 2012.

Dissolution de 55'417.98 fr.

Le résultat de l'exercice 2011 de 55'417.98 fr. a été déduit de ce poste du bilan.

1.3. RAPPORT DES VERIFICATEURS DES COMPTES

RAPPORT DES CONTROLEURS SUR LES COMPTES DE L'EXERCICE 2012

Conformément à leur mandat, les contrôleurs se sont réunis le 28 mars 2013 dans les bureaux du Secrétariat général de l'Eglise, à Neuchâtel.

Ils ont eu à leur disposition la comptabilité complète de l'EREN concernant l'exercice 2012.

Les bilan et comptes de recettes et dépenses soumis à la commission des finances concordent avec la comptabilité.

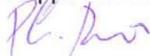
Par sondage, les recettes et les dépenses ainsi que la matérialité des actifs et des passifs ont été contrôlés.

L'exercice 2012 présente un excédent de recettes de Fr. 14'871.59. Le bilan au 31 décembre 2012 présente un total de Fr. 18'071'490.76.

Le Fonds immobilier de l'EREN présente, au 31 décembre 2012, un actif de Fr. 1'760'203.86; il a été vérifié par les soussignés. Les enregistrements comptables ont été reconnus exactes.

Les contrôleurs expriment leur satisfaction pour la bonne tenue des comptes et ils proposent au Synode de les approuver.

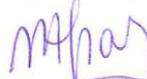
Philippe Donati



Jean-Claude Isch



Paul-André Graber



Origène Murenzi



Neuchâtel, le 28 mars 2013

2. TERRE NOUVELLE

2.1. CIBLES ET DONS

La participation des paroisses et paroissiens neuchâtelois aux œuvres de mission et d'entraide se présente comme suit pour 2012 (avec les résultats 2011 pour mémoire) :

	2011	2012
DM	154'115.80	169'636.40
EPER	184'928.65	157'352.30
PPP	77'293.10	66'510.95
Dons DM-EPER-PPP non attribués	15'291.40	0.00
Action d'évangélisation neuchâteloise	605.00	630.00
Résultat global	432'233.95	394'129.65

Rappel de l'ensemble des dons, cibles, collectes et participation du Fonds 1% :

	Décision synodale	Résultat 2011
Cibles paroissiales	446'700.00	394'129.65
Contribution statutaire à l'EPER	29'330.00	29'330.00
Contribution à Coordination missionnaire DM-Mission 21	15'000.00	15'000.00
Collecte en faveur des réfugiés	12'395.00	12'395.00
Collecte Jeûne fédéral (somme plus garantie)	15'000.00	5'672.35
Cible de l'EREN	518'425.00	456'527.00

2.2. FONDS "1% AIDE AU TIERS-MONDE"

Ce Fonds est, d'une certaine manière, la manifestation d'un comportement prophétique de la gestion de l'argent par l'EREN. En effet, il ne s'agit pas seulement de préconiser d'allouer au moins 1% des budgets publics à l'entraide, il faut encore le réaliser, et c'est ce que fait l'EREN depuis le début des années septante.

Le Fonds a évolué de la manière suivante :

Etat au 1er janvier 2012	279.20	
Part aux recettes 2012	73'800.00	
Contribution statutaire due à l'EPER		29'330.00
FEPS / Contribution DM et Mission 21		15'000.00
Complément à la collecte pour les réfugiés de l'EPER		6'691.25
Complément à la collecte du Jeûne Fédéral		0.00
Participation à la FEPS pour l'aumônerie des requérants d'asile dans les centres d'accueil		2'635.00
Frais de matériel, CCP et gestion		7'791.70
Total	74'079.20	61'447.95
Solde au 31 décembre 2012	12'631.25	

2.3. FONDS D'ACTION D'ÉVANGÉLISATION NEUCHÂTELOISE

Le Fonds a évolué de la manière suivante :

Etat au 1er janvier 2012	2'336.65	
Dons	630.00	
Subvention à La Marelle		0.00
TOTAL	2'966.65	0.00
Solde au 31 décembre 2012	2'966.65	

3. RENSEIGNEMENTS STATISTIQUES

RENSEIGNEMENTS STATISTIQUES 2012											
	Membres		Actes ecclésiastiques					Statistiques financières			
	Paroissiens	Foyers	Baptêmes et baptêmes de catéchumènes	Enfants et adolescents en catéchèse	Moniteurs et catéchètes	Mariages	Services funèbres	Terre Nouvelle	Contribution eccl. Année fiscale 2012	Journée d'offrande	Réformation
Neuchâtel	8'816	6'624	35	159	59	15	113	64'369.00	1'120'114.40	1'845.85	1'037.40
Entre-deux-Lacs	7'446	4'286	21	190	86	12	46	64'514.00	584'953.15	1'776.50	731.00
La Côte	3'282	2'168	12	60	10	7	42	30'873.15	338'725.90	640.00	556.00
La BARC	3'754	2'375	12	123	9	3	31	36'786.05	437'367.15	1'540.90	908.00
Joran	6'930	4'341	17	115	39	9	73	37'224.65	538'025.70	758.00	0.00
Val-de-Travers	5'754	3'604	22	84	30	13	81	37'263.50	290'836.95	1'011.35	773.00
Val-de-Ruz	6'791	4'062	18	143	57	9	58	41'276.50	487'868.55	1'507.00	448.00
Les Hautes Joux	5'346	3'225	18	59	8	7	82	15'178.85	300'911.50	1'153.60	637.45
La Chaux-de-Fonds	11'853	8'042	18	104	27	7	158	54'399.80	673'503.80	752.00	0.00
Divers	-	-	-	-	-	-	-	12'244.15	-	-	100.00
TOTAL 2012	59'972	38'727	173	1'037	325	82	684	394'129.65	4'772'307.10	10'985.20	5'190.85
TOTAL 2011	61'667	39'302	174	1'075	338	78	646	432'233.95	4'830'433.15	9'452.25	7'943.85
TOTAL 2010	62'865	39'619	261	1'049	425	81	759	537'766.45	4'951'509.30	9'577.35	7'551.30
TOTAL 2009	64'828	43'262	250	1'174	360	72	761	475'975.85	5'261'526.05	11'808.50	6'455.95

Notes personnelles :



167ème session du Synode, 5 juin 2013